



Grand Prix Jeunes Mionnay

15 & 16 avril 2017
Mionnay
(01)

*Epreuve comptant
pour le Mérite
National Jeunes*

Conditions de participation

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses **U12**, **U14** et **U16** à jour du droit de jeu fédéral.

Les quotas par catégories restent ajustables.

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord la place au Mérite Amateur Jeunes puis l'index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre des inscriptions.

Les **U12** sont retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite jeunes, puis le rang du fichier de moyennes de scores en stroke play, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions en respectant le nombre de filles.

Forme de jeu

Stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la **ffgolf** sont respectées dans la mesure du possible.

Epreuve non-fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés.

Chariot Obligatoire pour les U12.

Le tirage des départs du premier tour sera établi par catégorie et par sexe dans l'ordre croissant des index. Celui du second tour sera établi dans l'ordre inverse des classements du 1er tour par catégorie et par sexe.

Prix

Les trois premiers de chaque catégorie sont primés.

Remise des prix : à l'issue du deuxième tour, suivi d'un cocktail.

Engagement

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue.

Date limite d'inscription : **30 mars 2017**.

Règlement des droits d'engagement : **40€** par chèque à l'ordre de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes le **30 mars 2017** avant minuit. Le cachet de la poste ne fait pas foi.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'engagement reste redevable du droit d'engagement.